

PROCES-VERBAL N°1 ter du CONSEIL D'UFR

du 20 septembre 2013

Présents : William BERTHOMIER ; Cédric BOUQUET ; Frédéric CHAUVAUD ; Nadine DIEUDONNE-GLAD ; Henri ECKERT ; Maurad HAMAÏDI ; Agnès JOUTARD ; Wenceslas LIZE ; Catherine POILBLANC ; Chantal VALLET

Absents ayant donné procuration : Cédric AUDEBERT à William BERTHOMIERE ; Stéphane VAQUERO à Wenceslas LIZE ; Jean-Louis CARTIER à Nadine DIEUDONNE-GLAD ; Naïk MIRET à Wenceslas LIZE ; Bernard MABILLE à Frédéric CHAUVAUD ; Catherine ESNARD à Ludovic LE BIGOT ; Virginie LAVAL à Ludovic LE BIGOT

Invités présents : Benoît AUBIGNY ; Marie-José GRIHOM ; Catherine VALLEE ; Philippe VENIER

- Rappel à une courtoisie élémentaire quand un enseignant-chercheur s'adresse par courriel à un personnel Biatss, ou bien à un autre enseignant-chercheur.
- Le Doyen souligne que le service financier de l'UFR a un poste provisoirement gelé, et que les collègues du service font le maximum, dans des conditions difficiles pour remplir leurs missions.

① **Commission des finances** : Ludovic Le Bigot

▪ **DBM 2** :

Il faut absolument que les budgets prévisionnels des colloques, notamment, soient le plus sincères possibles dans les prévisions de recettes. De ce fait la DBM2 devra acter plusieurs réductions de recettes. (Baisse de la subvention CFMI, soit -20 000 €). La DBM2 sera votée le 24 octobre.

▪ **Les voyages pédagogiques** : Annexe 3

Ils ont été étudiés à la commission des finances de 5 septembre. Le directeur précise que SHA est la composante qui fait le plus d'effort sur cette ligne de crédits.

La proposition est adoptée à l'unanimité

▪ **Les crédits pédagogiques** : Annexe 4

Proposition de prélever sur les dotations des départements pour abonder un fonds de mutualisation : une enveloppe d'un maximum de 1 500 € serait accordée aux départements par comité de sélection. L'enveloppe sera répartie sur l'ensemble des comités de sélection. En cas d'insuffisance, le département ferait appel aux laboratoires.

Rappel de la genèse du crédit alloué à la Sociologie pour les disciplines 2, en raison du surcoût en photocopies.

Mesure d'uniformisation effectuée sur les taux de base attribués aux masters, désormais

indifférenciés.

Remarque de Wenceslas Lizé (Snesup) sur la faible importance accordée à ce point dans l'ordre du jour.

Discussion sur le projet présenté : le lissage des taux de base et mise en place d'une dotation pédagogique globale de 170 000 €.

Adopté à l'unanimité moins 1 abstention

Deux possibilités :

- 1) Lissage du taux de base à 1 pour toutes les formations
- 2) Taux de base des Masters professionnels remis à 1.4

La possibilité n°1 est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention

■ Benoît Aubigny présente la pétition (annexe 6) relative au rétablissement de la mention Musicologie en licence.

Frédéric Chauvaud apporte une information relative à l'avancement du projet « Pôle Musique et Danse », dont le terme est désormais annoncé pour septembre 2015.

■ **Licences offices :**

- Leasing : 9 500 € / an
- Achat direct : 20 000 €

Pouvoir donné à la commission informatique pour gérer au mieux une enveloppe de 10 000 € pour équiper les 125 ordinateurs financés par le FMI.

Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions

■ **Equipement de la salle Crozet : Annexe 5**

Rappel du contexte :

- 1) Coût du dernier projet : environ 30 000 € (à titre indicatif pour un amphithéâtre normal le coût est de 37 000 €)
- 2) Le deuxième point objet de la discussion en juillet dernier était celui de la mutualisation de cette salle et la gestion dans ADE.

Les réticences sont : le poids de l'histoire, les habitudes, l'identité du laboratoire.

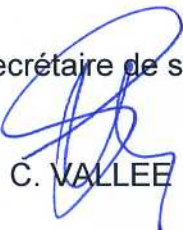
Proposition suite à la rencontre UFR/CESCM : priorisation de l'utilisation :

- Des thèses (sans pots)
- Des colloques
- Des activités de recherche de haut niveau

Le conseil propose de mutualiser la salle sans la banaliser et de participer pour 1/3 à l'équipement.

Proposition adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance



C. VALLEE

Le Directeur



F. CHAUVAUD